



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Enfouissement du réseau électrique

Question écrite n° 27099

### Texte de la question

Mme Aude Luquet appelle l'attention de Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur la nécessité d'enfouir le réseau électrique français. A chaque tempête importante, des milliers de français se retrouvent privés d'électricité, le plus souvent à cause de la chute d'un arbre sur des lignes électriques aériennes. Sur les 12 derniers mois cela représente près d'un million de personnes touchées. Face à la multiplication des épisodes venteux et à l'augmentation de leur intensité, on peut craindre que les ruptures de câbles soient amenées à augmenter, tout comme le nombre de personnes impactées. La question de l'enfouissement du réseau électrique se pose alors. La France est loin de certains voisins européens puisque 47 % des lignes basse tension sont enfouies, contre 89 % en Allemagne et 100 % pour les Pays-Bas. Ainsi elle lui demande si la France entend améliorer son taux d'enfouissement du réseau électrique et dans quels délais.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Aude Luquet](#)

**Circonscription :** Seine-et-Marne (1<sup>re</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 27099

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** [Transition écologique et solidaire](#)

**Ministère attributaire :** [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [3 mars 2020](#), page 1649

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)